

# SECTION CALVADOS

## Rencontre avec MAZAURIC

Dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle trésorerie de Cabourg résultant de la Fusion/Absorption de celle de Dives sur mer, une délégation de Solidaires Finances Publiques du Calvados a rencontré ce mercredi 15/03/2017 Vincent MAZAURIC Directeur Général adjoint (DGA) de la DGFIP.

Nous n'avons pas été surpris par la teneur des échanges et les propos tenus. Cet entretien aura été le théâtre d'un nouvel enfumage de la part d'un des hauts représentants de la Direction Générale.

Sur les suppressions de postes et notamment lorsque nous avons abordé le sujet précis des Services de Publicité Foncière et leur nombre de jours de retard, avec des conséquences sur l'ensemble des autres services, sur les finances publiques locales etc..., M le DGA a relativisé en recentrant cette question au niveau national où les retards sont certes encore trop importants (68 jours en moyenne) mais pas encore irrattrapables.

On croit comprendre que le problème n'est pas que calvadosien (Diable !!!) et que la Centrale sait bien qu'il y a un vrai problème (Ah bon !!!) sans pour autant admettre (faut pas déconner non plus !!!) que cela provient des suppressions d'emplois. Il faut revoir nos organisations de travail, Télé-Act n'est pas encore utilisé de façon optimale et surtout ... mais on vous fait grâce du sempiternel grand baratin.

Infatigablement, M le DGA, nous a martelé que la DGFIP ne sacrifiait pas les missions et que les suppressions d'emplois ne se faisaient pas au détriment du service public. Les très bons résultats de notre administration en étaient la preuve. Et surtout pour sa part « *Il n'y a pas de corrélation entre les suppressions d'emplois et la souffrance dans les services* » Quand c'est asséné comme ça sans sourciller, on se dit que ce haut fonctionnaire est bon pour se mettre en marche pour faire de la politique.

A notre question à propos du maintien du service public et des problèmes que posait l'E-administration (couverture Internet inégale, difficultés pour naviguer sur le web etc), il nous a été répondu que le service auprès des usagers des services publics doit bien sûr être préservé mais qu'il doit aussi s'adapter aux nouvelles contraintes économiques. Plus qu'une présence de la DGFIP, il faut maintenir un service public sous forme de maisons des services publics qui seraient les points d'entrée pour accéder à de nombreuses administrations.

Sur les conditions de travail dans l'exercice de nos missions et sur le non-remplacement du médecin de prévention pour le Calvados, il a été répondu que cela n'était pas de la faute de la DGFIP. Il y a une crise des vocations (Vous m'étonnez !!!) alors on n'y peut pas grand chose sauf à augmenter le *numerus clausus*. (Ce qui ne changera rien au problème)

Sur le Prélèvement A la Source (PAS), nous avons fait part de nos craintes à propos des risques d'externalisation du recouvrement. (création d'un GIP et possibilité pour les TPE de payer l'IR avec les cotisations sociales) Dans un premier temps il nous a répondu qu'on n'avait rien compris. Mais après que nous soyons revenu à la charge sur ce sujet en nous appuyant sur le compte rendu d'un GT de fin février rédigé par Solidaires Finances Publiques, il s'est montré moins péremptoire tout en nous refaisant un grand numéro de langue de bois. Il nous a aussi expliqué que la DGFIP avait répondu à une commande du législateur et que le mode de recouvrement aurait pu être différent (mensualisation obligatoire par exemple)

Alors M Hugues PERRIN a regardé sa montre, déjà une heure !!! (Euhlla ), « *C'est pas qu'on s'ennuie mais on est attendu* ». Serrage de louche, bises sur la bouche, ... à bientôt .

**Une chose est sûre ... on ne votera pas pour LUI !!!**